Zeitschrift: Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la

Société Botanique Suisse

Herausgeber: Schweizerische Botanische Gesellschaft

Band: 37 (1928)

Heft: 37

Vereinsnachrichten: Rapport des vérificateurs de comptes de la Société Suisse de

Botanique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport des vérificateurs

de

Comptes de la Société Suisse de Botanique.

Les soussignés ont procédé à l'examen des comptes de la Société; ils ont notamment pointé les écritures avec les pièces justificatives à l'appui.

La partie administrative des séances de notre Société étant toujours longue, ils n'allongeront pas ce rapport et se bornent à vous dire qu'ils ont trouvé tout parfaitement en ordre.

Ils vous proposent en conséquence d'approuver les comptes qui vous sont présentés et d'en donner décharge avec remerciements sincères à Monsieur le caissier, pour l'exactitude et l'excellente tenue de ses écritures.

Glaris et Neuchâtel, le 14 août 1928.

C. KOLLMUS-STÄGER.

P. KONRAD, géom.